



Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE
Actualité

ÉDITION N° 55 Décembre 2019



SOIRÉE RECONNAISSANCE

Le 7 décembre 2019, la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton célébrait la fête de reconnaissance auprès des bénévoles et de gens actifs dans notre communauté.

Les élus municipaux ont dédié un moment spécial à M. Réjean Perrault qui a été conseiller municipal durant 30 ans (1975 à 2005) à Sainte-Cécile-de-Milton et qui a occupé diverses fonctions au sein de la communauté Miltonaise. Un certificat de reconnaissance et un présent lui ont été remis. Merci à M. Perrault pour son dévouement auprès des citoyens de Sainte-Cécile!

Le Conseil d'administration de la Maison Gévry-Lussier a aussi souligné l'implication et le dévouement de Mme Suzanne Lussier, membre de ce conseil depuis le tout début de cette réalisation.



Ginette Prieur, conseillère, Réjean Perrault, Jacqueline Meunier, conseillère et Paul Sarrazin, maire



La soirée a été agrémenté d'un casino et de divers prix de participation, dont la majorité était des produits locaux.

82 personnes étaient présentes. Encore merci pour votre participation et pour ce que vous apportez à notre Municipalité!

**À TOUS NOS CITOYENS, MERCI POUR VOTRE CONFIANCE POUR L'ANNÉE QUI SE TERMINE!
UN HEUREUX TEMPS DES FÊTES!**

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En cette fin d'année, je prends un instant pour vous remercier tout un chacun pour votre collaboration et compréhension pour les travaux qui ont eu lieu. Ce fut une année remplie, mais la participation de tous les membres de l'équipe municipale a fait en sorte de minimiser les impacts sur le service que vous recevez quotidiennement. D'ailleurs, ce n'est pas fini, car nous avons encore quelques travaux à compléter avant la période hivernale. En 2020, nous nous chargerons des travaux d'aménagement extérieur de nos bâtiments municipaux, ayant façade sur la rue Principale. Nous aurons la chance de vous en faire part dès le début du printemps.

Le premier samedi de décembre a eu lieu la soirée reconnaissance. Le conseil profite de ce moment pour remercier tous ceux qui ont contribué au mieux-être de notre collectivité. On ne le dira jamais assez... votre implication, quel quelle soit est d'une valeur inestimable. Encore cette année et ce au nom de tous ceux qui ont pu bénéficier de votre apport pour la réalisation de nos nombreux événements, nous vous disons UN GROS MERCI!

Décembre est déjà commencé. Qui dit décembre; dis présents, soirées festives, repas savoureux et j'en passe... Pourquoi ne pas en profiter pour visiter un de nos nombreux commerces qui a pignon sur rue chez nous? Demandez leur des suggestions en ce temps des fêtes. Ils sont nombreux et ils ont tant à offrir. Du même coup, vous contribuez à notre économie locale. Je suis convaincu qu'ils vous accueilleront à bras ouverts et vous aiderons à faire en sorte que vos repas et présents soient des plus appréciés. Bonne visite et bon magasinage.

Hé oui! Nous y sommes, à cette période qui nous met dans un état d'esprit de célébration et de partage. Je profite de cette occasion pour vous adresser, au nom du conseil et de l'administration, nos vœux de bonheur, de santé et surtout de prendre une pause dans ce monde qui va beaucoup trop vite. On se revoit en pleine forme au retour des fêtes.

À vous tous,

Joyeux Noël et Bonne Année 2020



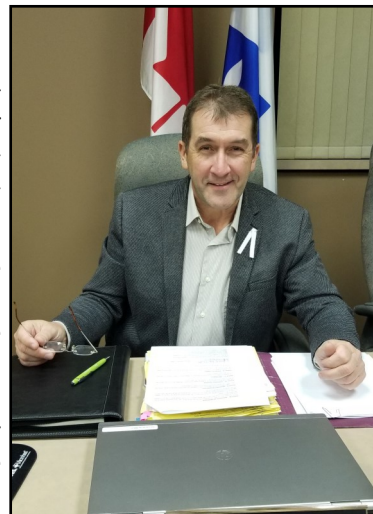
COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

PAUL SARRAZIN RÉÉLU À TITRE DE PRÉFET DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA

Granby, le 28 novembre 2019 – Lors de sa séance publique du 27 novembre 2019, le conseil des maires de la MRC de La Haute-Yamaska a procédé de façon unanime à la réélection de M. Paul Sarrazin à titre de préfet.

Ainsi, M. Sarrazin, maire de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, a été choisi pour assumer cette honorable fonction pour un deuxième mandat consécutif.

« C'est un immense privilège pour moi de pouvoir représenter à nouveau l'ensemble de mes collègues sur différents projets et comités au nom de la MRC. Je tiens à les remercier sincèrement pour ce vote de confiance! Je suis impatient de poursuivre le travail amorcé



au cours des deux dernières années et d'avoir la chance de mener à terme certains dossiers en cours, notamment la réfection du siège social de la MRC, la poursuite d'une démarche de vision stratégique pour la Haute-Yamaska, ainsi que la consolidation de notre statut de chef de file en matière d'environnement. De plus, il me tarde d'aller à la rencontre de mon nouvel homologue à la MRC Brome-Missisquoi, M. Patrick Melchior, et d'intensifier notre collaboration mutuelle », s'est réjoui M. Paul Sarrazin.

M. Pascal Bonin, maire de Granby, a pour sa part de nouveau été nommé, de façon unanime également, au poste de préfet suppléant par ses collègues du conseil des maires.

Les mandats de préfet et de préfet suppléant sont d'une durée de deux ans.

La MRC de La Haute-Yamaska regroupe huit municipalités, soit les villes de Granby et de Waterloo ainsi que les municipalités de Roxton Pond, de Saint-Alphonse-de-Granby, de Sainte-Cécile-de-Milton, de Saint-Joachim-de-Shefford, du canton de Shefford et du village de Warden. La population totale de la MRC est actuellement de 90 979 habitants.

Source : Gabrielle Lauzier-Hudon Coordonnatrice aux communications MRC de La Haute-Yamaska 450 378-9976, poste 223

SERVICE DE DÉFIBRILATEUR SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON—Raphaël Gélinas de l'entreprise **Adéquation Construction Inc.** a fait l'acquisition d'un DEA. Il figure officiellement au DEA Québec et est affiché à l'avant du garage de la compagnie au **16, rue Boulais** à Sainte-Cécile-de-Milton. M. Gélinas offre l'utilisation du défibrillateur, pour tous, en cas d'urgence. Lors d'une situation urgente, le 911 peut localiser le DEA et informer l'interlocuteur de son emplacement.

L'initiative est venue suite à la formation de M. Gélinas par la CNESST et la motivation d'aider les citoyens. Un autre défibrillateur est disponible au Centre communautaire lors de ses heures d'ouverture. Pour toutes questions : M. Raphaël Gélinas au 450-779-1740.

ORDRE^{du}JOUR

Séance ordinaire du 2 décembre 2019
tenue au Centre communautaire,
130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton à 19 h 30

Présences : 5 Absences: 2 (Mme Johanna Fehlmann, M. Sylvain Roy)

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Adoption de l'ouverture de la séance ordinaire du 2 décembre 2019
- 1.2 Modification (s) à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2019

2. Administration / Ressources humaines / Juridique / Cour municipale

- 2.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses de novembre 2019
- 2.2 Approbation des comptes à payer
- 2.3 Projet de loi 48 sur la fiscalité agricole
- 2.4 Renouvellement du contrat d'assurance collective avec la FQM
- 2.5 AMI-BUS – Prévisions budgétaires 2020 – Ville mandataire – Tarification – Mandat
- 2.6 Autorisation de contrat pour analyse d'eau potable – Biovet – Année 2020
- 2.7 Renouvellement de l'entente pour le contrôle animalier avec la SPA des Cantons pour 2020
- 2.8 Renouvellement du bail pour le local de Postes Canada
- 2.9 Affectations 2019
- 2.10 Renouvellement du contrat de location du Centre communautaire
- 2.11 Dépôt de la liste des personnes endettées envers la Municipalité avant prescription et autorisation de faire parvenir un dernier avis avant transmission à la cour municipale
- 2.12 Dépôt registre des déclarations des élus, éthique et déontologie en matière municipale
- 2.13 Dépôt déclarations des intérêts pécuniaires des élus
- 2.14 Nomination du maire suppléant et substitut à la MRC – Année 2020
- 2.15 Offre de services de consultations juridiques - 2020 (Municipalité)
- 2.16 Autorisation de paiement à ARRI Construction – SCM-2019-02 (5^e versement)
- 2.17 Adoption du règlement 593-2019, fixant les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2020
- 2.18 Engagement envers la Voix de l'Est

2.19 Modification de la résolution 2019-10-255 – Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Taxe d'accise 2019-2023 – Approbation partielle des travaux.

2.20 Avis de motion règlement 594-2019 – concernant l'adhésion de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton au régime de retraite constitué par la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (L.R.Q., C. R-9.3)

3. Travaux publics / Chemins-routes / Bâtiments-terrains

3.1 Adjudication du contrat SCM-2019-29 – Émonage d'arbres et dégagement du cours d'eau Dubuc (branches)

4. Urbanisme / Environnement / Hygiène du milieu

4.1 Rapport des permis émis durant le mois de novembre 2019

5. Service communautaire / Culturel / Loisirs / Communication

6.1 Emploi été Canada 2020 – programme placement carrière-été – demande de financement pour l'embauche de moniteurs / monitrices et aide administrative

6. Développement économique / Industriel

6.1

7. Période de questions

8. Levée de la séance

M. Yves Tanguay

Directeur général et secrétaire-trésorier

BUREAU MUNICIPAL

Horaires du temps des fêtes

Veillez noter que le Bureau municipal sera fermé du

23 décembre au 3 janvier 2019

inclusivement.



INSCRIPTION LOISIRS ET ACTIVITÉS PROGRAMMATION HIVER 2020



Nous vous invitons à consulter la PROGRAMMATION HIVER 2020 pour la liste de toutes les activités pour petits et grands qui auront lieu à Ste-Cécile-de-Milton à l'hiver 2020.

La programmation est disponible dès maintenant sur le Site Web, section Services municipaux, loisirs ou au bureau municipal. De plus, vous devez avoir reçu votre copie par la poste dernièrement.

INSCRIPTION JUSQU'AU JEUDI 9 JANVIER 2020

- * Apporter votre chèque ou votre argent comptant au bureau municipal (112, Principale) avec votre fiche d'inscription bien remplie (1 fiche par personne) durant les heures d'ouverture ou bien à remettre dans la boîte aux lettres grises « Ctoyens ».
- * Il sera aussi possible de vous inscrire lors de la soirée du **mercredi 8 janvier 2020, entre 16h30 et 19h00**, au Centre communautaire.

Ces activités sont organisées pour vous! Nous souhaitons vous voir en grand nombre.



OFFRE D'EMPLOI—Poste de surveillant(s) de patinoire

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton est présentement à la recherche de deux personnes pour assurer la surveillance de la patinoire extérieure au Parc des Générations.

Principales fonctions :

- * Assurer la sécurité des lieux;
- * Faire appliquer les règles d'utilisation;
- * Assurer l'entretien ménager du chalet;
- * Effectuer le déneigement;
- * Toutes autres tâches connexes.

Heures de travail : ±15-30 heures par semaine (variable)

Horaire de travail : Soirs de semaine et fin de semaine

Disponibilité : décembre 2019 à mars 2020

Exigence : Cours de secourisme obligatoire

Salaire : 15,00\$/heure (à confirmer)



Les candidats intéressés peuvent nous contacter par téléphone au 450-378-1942 poste 126 ou par courriel à l'adresse suivante : viecommunautaire@miltonqc.ca.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2019

GRATUIT

ATELIER DE NOËL

Centre communautaire
Sainte-Cécile-de-Milton

MAISON DE PAIN D'ÉPICES – 9h30 à 11h00

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton vous invite à venir confectionner en famille la traditionnelle maison de pain d'épices. Tous les accessoires pour créer votre chef d'œuvre vous seront offerts gracieusement par la Municipalité.

SEULEMENT POUR LES FAMILLES INSCRITES



Apportez vos tasses réutilisables
pour la petite collation!

BAGATELLE ET LES SECRETS DU PÈRE NOËL **11H00 à 12h00 SPECTACLE**

Ce Fripon de lutin a encore fait des bêtises! Bagatelle découvre une boîte contenant des objets personnels appartenant au Père Noël. Saura-t-elle sauver la situation, et réparer le mauvais tour qui a été joué au Père Noël? Un spectacle guitare et voix avec beaucoup d'interactions avec le public, présenté par la troupe Clin d'Œil.

Cette activité est pour tous,
spécialement pour les 0-8 ans.
Sans inscription pour cette activité.



Sainte-Cécile-de-Milton

ACTIVITÉS FADOQ

Carrefour d'information pour aînés (CIA +) 50 ans et plus

COURRIEL

TABLETTE

INTERNET

ORDIN

RÉSEAUX
SOCIAUX



Ateliers d'initiation sur les nouvelles technologies

Pour information : **450 372-2424** • www.cabgranby.ca



TOAST & CAFÉ

14 Janvier 2020 8h30

Centre communautaire
(130, rue Principale)



Bienvenue à tous!

Programmation—hiver 2020
UTA—Antenne de Granby—450-777-5695

*Séance d'information sur les cours
et brunch*

Mardi 7 janvier 9h30

Centre Laurio-Racine (405, rue York, Granby)

INSCRIPTION EN LIGNE : 9 JANVIER DÈS 9H00

***Possibilité de s'inscrire sur papier.

Liste des cours à Granby et pour s'inscrire:
www.usherbrooke.ca/uta/granby



- ◆ Pour des cours de groupe (5 pers.)
- ◆ Pour une rencontre à la maison
 - ◆ Pour une rencontre avec un bénévole ici ou à Granby.

Groupes à Ste-Cécile, c'est possible!

Donner votre nom et le type de matériel que vous possédez (cellulaire, tablette, ordinateur) à Mme Lucienne Riel : 450-361-2776

CONCOURS

COURONNE ET CENTRE DE TABLE NOËL 2019

Courez la chance de gagner 50\$
en ARGENT!

CATÉGORIES:

- ◆ 1ère catégorie : Adulte - couronne
- ◆ 2e catégorie : Adulte – centre de table
- ◆ 3e catégorie : Enfant (- 18 ans) – couronne
- ◆ 4e catégorie : Enfant (- 18 ans) – centre de table



QUAND:

Samedi 14 décembre, dès 9h30 au Centre communautaire.
Les gagnants seront annoncés suite au spectacle de Noël à 12h00.

INSCRIPTION:

Veuillez vous inscrire par courriel à
vicommunautaire@miltonqc.ca avant le 12 décembre,

en mentionnant:

- le nom
- l'âge,
- la catégorie (une seule)
- le téléphone



IMPORTANT : Ne seront retenues que les décorations ayant été fait à la main, avec **UN ou DES objets récupérés**.

Seront jugées : l'harmonie et la qualité, la créativité des décorations (choix des couleurs et des éléments du décor).

COMITÉ ARTS & CULTURE

Atelier 22 janvier 2020, 19h00 : Cache-cou (crochet)

Presbytère Ste-Cécile (345, rue Principale)

Pour information et carte de membre

Yvette Lussier : 450-378-8644



ATTACHES À PAIN EN PLASTIQUE

Le comité Agir-vert vous invite à récupérer vos attaches à pain en plastique et venir les porter dans un sac au bureau municipal ou bien les apporter à Kristine, secrétaire à l'école Ste-Cécile.

Ces attaches serviront à l'achat d'une chaise adaptée pour un enfant avec des besoins particuliers.
Merci!



Frigo Généreux



Projet Service de garde École Ste-Cécile

Vous avez acheté trop de pommes ou de bananes??? Les enfants n'aiment pas cette saveur de yogourt??? Vous vous êtes trompés de marque de barres tendres??? Vous avez cuisiné de succulents muffins et vous voulez en faire profiter d'autres enfants que les vôtres??? **J'ai la solution pour vous : le projet du Frigo Généreux.**

Par cette initiative, les jeunes du groupe de Vicky veulent réduire le gaspillage tout en offrant à ceux et celles qui n'ont pas de collation la chance de profiter de vos surplus. Il n'est aussi surtout pas question de nuire à Denise (cuisinière), car nous utiliserons ces collations en fin de journée, au service garde.

Ne vous gênez surtout pas!!! Apportez tous vos surplus au service de garde de l'école Ste-Cécile.

Merci d'embarquer dans notre super idée!!!



INVITATION SPÉCIALE POUR TOUS!

À mettre à votre agenda

Soirée de jeux

Vendredi 30 janvier 2020

18h30 à 21h30

Centre communautaire

GRATUIT



Célébrations 175e Ste-Cécile-de-Milton

La Municipalité à mandaté M. Martin Bruneau pour vous contactez afin de retrouver des photos de familles, de maisons ou établissements de Ste-Cécile et aussi de la vie de tous les jours. **Ces photos vous semblent peut-être banales, peut-être que vous ne connaissez pas les gens... mais nous travaillerons à faire les liens. Vos photos sont souvent une petite richesse!**

P.S. : Le look n'a pas d'importance!

Un peu d'histoire d'hier à aujourd'hui...

Noël est à la fois une fête religieuse, une fête de la famille, celle des enfants, mais aussi une fête communautaire : elle réunit croyants et non-croyants autour d'un message de paix et d'amour.



C'est en 354 que le pape Liberus instaura la Nativité le 25 décembre, alors que l'Église d'Orient célébrait la naissance du Christ, son baptême le 6 janvier par la fête de l'Épiphanie. Le choix de la date du 25 décembre reposait en fait sur l'ultime désir des Pères de l'Église de détourner les peuples de l'empire romain de l'idolâtrie. Dès le Ve siècle, la fête de la Nativité prit une telle importance dans le monde de la chrétienté, qu'elle marqua le début de l'année liturgique. Il en fut ainsi jusqu'au XIe siècle où la période de l'Avent ayant été ajoutée au cycle de Noël, le premier dimanche de l'Avent inaugura dès lors la nouvelle année liturgique.

De nos jours, le caractère religieux s'estompe devant la fête familiale réunissant adultes et enfants autour du sapin pour la traditionnelle distribution de cadeaux.

Au Canada, les traditions relatives à la fête de Noël nous sont parvenues de plusieurs pays. La France nous a transmis la célébration de la Nativité et ses vieux noëls, l'Allemagne l'arbre de Noël et ses divers ornements, et l'Angleterre les cartes de vœux. L'Irlande nous légua cette ancienne coutume gaélique d'installer des lumières aux fenêtres. Puis, les États-Unis nous apportèrent le père Noël, la Tchécoslovaquie et le Japon déversèrent leur flot d'ornements de toutes sortes pour le sapin de Noël et la décoration des intérieurs domestiques.

La coutume de monter une crèche sous le sapin se généralisa au cours des années 1930. De nombreuses familles confectionnèrent elles-mêmes des étables pour abriter les personnages achetés sur le marché. Par la suite, on vit apparaître au pied du sapin les villages, constitués de maisonnettes dispersées autour de la crèche.

Élément complémentaire et indispensable, les tapis couvrant le pied du sapin apparurent sur le marché vers 1913. Conçus au départ pour protéger les planchers de la cire coulant des chandelles.

Par Albert Rémillard Extrait : Publié dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe* le 26 décembre 2013
<http://chsth.com/histoire/histoire-regionale/histoire-d-ici/article/la-fete-de-noel>

La fête de Noël autrefois à Ste-Cécile-de-Milton

Elle était précédée par la visite de paroisse du curé. Après l'annonce de sa visite le dimanche, toutes les familles se préparaient à le recevoir. Lors de sa visite, il donnait la bénédiction aux gens et aux objets pieux, voyait aux besoins spirituels de chacun, procédait au recensement officiel et vérifiait le degré de connaissance du catéchisme des enfants. À la fin, la famille donnait les offrandes au prêtre (argent, chandelles, étoffes...) et aussi quelques grignotines.

La fête de Noël se préparait tôt dans l'année afin de bien recevoir au réveillon. Les hommes faisaient « boucherie » pour le repas de Noël. Les femmes confectionnaient des plats de toute sorte. Avant d'avoir l'électricité et le réfrigérateur, on entreposait la nourriture dans des glacières ou à la cuisine d'été. On faisait aussi les chandelles pour la maison, mais aussi pour l'église et la messe de minuit.

Le 24 décembre au soir, les hommes préparaient les chevaux et les carrioles pour aller à la messe. Les enfants de moins de 14 ans ne pouvaient assister à la messe de minuit et ils se couchaient tôt pour être en forme au réveillon. Il arrivait que la maman reste avec eux.

Tout emmitoufflée, les pieds bien au chaud auprès d'une brique, le reste de la famille partait au village pour célébrer la messe de minuit. On commençait par le « Minuit chrétien ». Les plus âgés se souviendront d'avoir entendu M. Brunelle, M. Touchette ou M. Robichaud le chanter.

Puis on retournait à la maison pour le réveillon. Plusieurs invitaient la parenté et les voisins. On s'amusait, on mangeait jusqu'aux petites heures du matin.

Quelques uns se souviendront des joutes de cartes, des jeux entre enfants, du cigare du grand-père, des bons plats de grand-mère, des « jokes » et des chansons à répondre des « mononcles », des manteaux de fourrures des « matantes »... Les enfants bien rassasiés s'endormaient aux petites heures du matin et les parents cultivateurs allaient traire les vaches... Puis on se reposait, car la fête allait se poursuivre, pour plusieurs, une semaine plus tard au Nouvel An.

Par Isabelle Martin Extrait du livre du 150e, page 48.

Noël aujourd'hui... Que ce soit faire la cuisine, recevoir la famille et les amis, aller à la messe, décorer le sapin... C'est un moment pour penser à soi, penser aux gens qu'on aime et qu'on apprécie. Ce sont encore aujourd'hui des instants précieux en famille et entre amis. C'est aussi pour quelques uns un moment difficile pour toutes sortes de raisons. Soyons bienveillants et accueillants auprès d'eux!



Crèche vivante, Messe Minuit 2001



Réveillon chez la famille Réjean Lussier
3e rang, 1964

Calendrier des collectes 2020 : surveillez votre boîte aux lettres!

Vous recevrez bientôt votre Calendrier des collectes pour l'année 2020. Conservez-le précieusement! Pour consulter la version Web ou connaître la liste des matières acceptées dans les différentes collectes, visitez le WWW.GENEDEJETER.COM.

Collecte des arbres de Noël : placez votre arbre en bordure de rue le 5 janvier

La collecte des arbres de Noël naturels se fera au courant de la semaine du **6 au 10 janvier 2020**.

Les arbres doivent être placés bien visiblement et couchés sur le côté en bordure de rue ou de trottoir, **le dimanche 5 janvier**. Ils doivent être dépouillés de décorations. Notez que les arbres de Noël, naturels et artificiels, peuvent également être apportés aux écocentres en tout temps.



COLLECTE DES ARBRES DE NOËL

PLACEZ VOTRE ARBRE EN BORDURE DE RUE LE DIMANCHE 5 JANVIER.

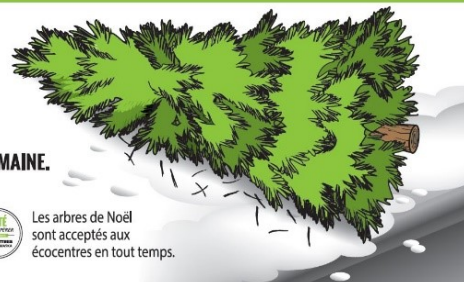
IL SERA COLLECTÉ AU COURS DE LA SEMAINE.



Votre arbre doit être dépouillé de toute décoration et couché sur le côté en bordure de la rue.



Les arbres de Noël sont acceptés aux écocentres en tout temps.



Ouvert ou fermé pendant les Fêtes?

Les bureaux de la MRC seront fermés entre le 23 décembre et le 3 janvier inclusivement. Un problème ou une question sur vos collectes? Laissez un message sur la boîte vocale du Service des matières résiduelles au 450 378-9976, poste 2231, et vous serez contacté dans les jours suivants.

Les écocentres seront fermés les 25 et 26 décembre 2019, ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2020. Autrement, l'horaire hivernal s'applique. Visitez le WWW.GENEDEJETER.COM pour consulter les heures d'ouverture.

Bon positionnement des bacs en hiver

En hiver, il est particulièrement important de respecter les consignes de positionnement afin d'éviter que les bacs soient renversés par la déneigeuse et pour ne pas nuire aux opérations de déneigement.

Placez votre bac dans votre entrée de cour, à au moins 0,5 m de tout autre bac roulant, haie, banc de neige, etc. **Ne placez jamais vos bacs sur le trottoir ou dans la rue.**

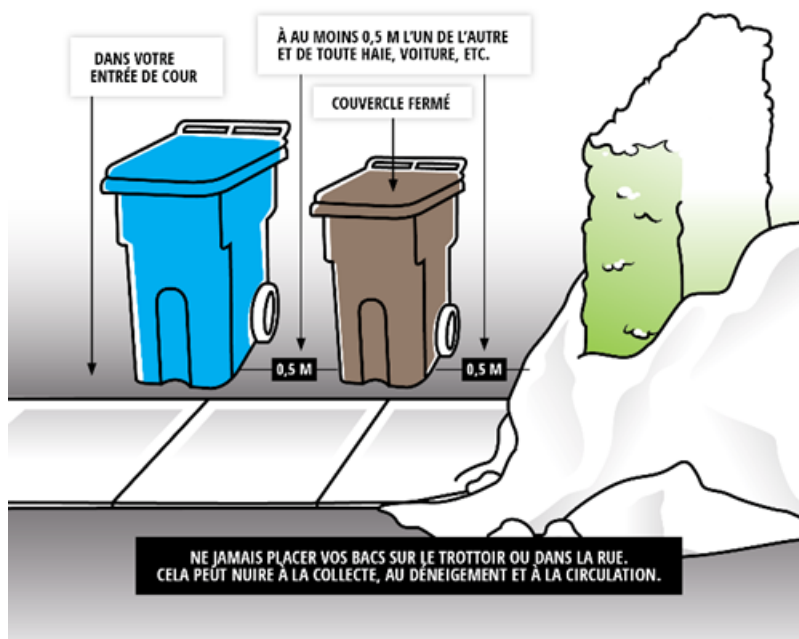
Lors d'une tempête, rappelez-vous que si votre bac n'est pas plein, vous avez toujours l'option d'attendre la prochaine collecte.

Si les consignes ne sont pas respectées, vos bacs pourraient ne pas être vidés.

Séance du conseil des maires de la MRC

Mercredi 18 décembre 2019, 19 h

La séance publique a lieu dans la salle du conseil, aux bureaux de la MRC, située au 142 rue Dufferin à Granby. L'ordre du jour est publié sur le site Web de la MRC dans les jours précédant la séance. Consultez-le au www.haute-yamaska.ca sous la rubrique Documentation.



Un problème ou une question sur vos collectes?

WWW.GENEDEJETER.COM

Ligne Info-collectes : 450 378-9976, poste 2231



CADEAUX DE NOËL , PENSONS ACHAT LOCAL!

Vous cherchez un cadeaux d'hôte et d'hôtesse... Vous souhaitez mettre des petites gâteries dans les bas de Noël... Vous avez le goût de cuisiner ou bien vous n'avez pas le temps de cuisiner... Vous chercher le cadeau original pour votre pige... Vous avez le goût d'un moment de relaxation...

Saviez-vous que vous pouvez trouver tout cela et bien plus chez les petits commerçants de Sainte-Cécile-de-Milton? Quelques uns sont connus, d'autres méritent d'être connus. Nous vous invitons à consulter le Facebook de Familles Ste-Cécile-de-Milton, ou bien aller visiter les Marchés de la région pour les trouver. Vous en découvrez d'autres en prenant des marches au village ou dans les rues de la Municipalité. Vous pouvez aussi nous contacter pour des idées : viecommunautaire@miltonqc.ca ou 450-378-1942 poste 126.



POUR VOTRE INFORMATION

En cas de sinistre à Ste-Cécile-de-Milton

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, conjointement avec la Municipalité de Roxton Pond, travaillent sur l'élaboration d'un plan d'urgence pour les citoyens. En cas de sinistre (incendie majeur, accident avec produits chimiques, tornade, longue panne électrique, etc.), différents moyens seront utilisés pour aider la population. Pour vous rejoindre le plus rapidement possible, et vous donner les consignes à suivre, les moyens de communications qui seront utilisés sont :

- ◆ Le Site Web de la Municipalité (un nouveau sera en fonction sous peu);
- ◆ Les médias sociaux, spécialement Facebook (un Facebook « Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton » sera fonctionnel au début 2020, il sera important de vous abonner);
- ◆ Le panneau électronique;
- ◆ Les médias : À la radio avec M-105 et par la Voix de l'Est;
- ◆ Communiqués de presse, courrier spécial

D'autres pourront être utilisés selon le sinistre (porte-à-porte, sirène, dépliant, courriel, téléphone).

Il sera possible de contacter le bureau municipal par téléphone et courriel. Si le sinistre est très grave, il se peut qu'il y ait un message téléphonique vous donnant l'information de base.

Les pompiers et premiers répondants seront notre référence pour évaluer le sinistre.

Nous souhaitons votre bien être et votre sécurité en tout temps!



Sainte-Cécile-de-Milton

HORAIRE DES MESSES DE NOËL

Église de Sainte-Cécile-de-Milton

24 décembre 2019 : 19h30

1er janvier 2020 : 9h00

Pour plus
d'informations :
450-378-7144





Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

CONSEILS POUR LE TEMPS DES FÊTES



ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinth électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendies.



LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



BOUGIES

- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.



CUISINE DES FÊTES

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent.
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.



RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.



SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Janvier 2020

2		Collecte d'ordures ménagères seulement
5		Collecte des sapins de Noël durant la semaine
8		Collecte des matières recyclables et organique
8	16h30 -19h00	Soirée inscription-Activités loisirs Programmation hiver 2020 Centre communautaire
10		Fadoq- AUCUNE SOIRÉE DE DANSE
13	19h30	Séance publique du conseil
14	8h30	Rencontre Toast & café—Centre communautaire
14	13h00	Galet-FADOQ-Centre communautaire
15		Collecte d'ordures ménagères seulement
16	19h00	Billard-FADOQ-Centre communautaire
21	13h00	Galet-FADOQ-Centre communautaire
22		Collecte des matières recyclables seulement
22	19h00	Cours crochet-Arts & Culture-Presbytère
23	19h00	Billard-FADOQ-Centre communautaire
27	9h30	Cours de danse-FADOQ-Centre communautaire
28	13h00	Galet-FADOQ-Centre communautaire
29		Collecte d'ordures ménagères seulement
30	10h00	Cours Aînés Actifs-Gratuit-Centre communautaire
30	19h00	Billard-FADOQ-Centre communautaire
31	18h30	Soirée de jeux-Gratuit-Centre communautaire

PAVILLON GÉVRY-LUSSIER

Logement 3 1/2 libre immédiatement

Logements sociaux et communautaires pour personnes de 55 ans et plus

Locataires: critères d'attribution des logements non subventionnés

1. Demande la plus ancienne : 1 point (Note : Le point va à la suivante si cette demande n'est plus valide ou si la personne qui l'a faite n'exerce pas son choix.)
2. 65 à 74 ans : 1 point
3. 75 ans et plus : 2 points (dans le cas d'un couple, les points vont à la personne la plus âgée.)
4. Déjà résident à Ste-Cécile : 3 points
5. Ancien résident de Ste-Cécile : parti depuis moins de 5 ans (2 points), parti depuis 5 à 10 ans (1 point)
6. Permettre la réunification des familles (pour des résidents de l'extérieur) : 1 point
7. Travaille à Ste-Cécile : 1 point
8. Membre du C. A. de PGL : 1 point

Note : La personne doit être solvable, propre, honnête, ne pas avoir fait de fausse déclaration et présenter une capacité raisonnable d'intégration à un groupe. Elle doit s'engager à respecter les règlements de régie interne à signer avec le bail.

Logements subventionnés

Le coût du logement est établi en fonction des revenus et est calculé par l'Office d'Habitation de la Haute-Yamaska-Rouville (OHHR). Un maximum de 6 logements est subventionné. Quand l'un d'eux se libère, il va à la personne qui a les revenus les plus faibles, tel que l'OHHR, parmi les résidents qui en ont fait la demande.

Nous vous invitons à communiquer avec M. Gévry si vous désirez soumettre votre candidature ou pour des renseignements supplémentaires : **Gérard Gévry, prés. du C.A., Tél. : 450-378-6851**

Vente de terrains rue Touchette

Ste-Cécile-de-Milton

Pour duplex et triplex seulement

Jusqu'au 15 janvier 2020

Information et questions :
Site Web ou direction générale
450-378-1942 poste 122

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :

LUNDI 13 JANVIER 2020

CENTRE COMMUNAUTAIRE 19H30



Sainte-Cécile-de-Milton

<p>Maire Paul Sarrazin</p> <p>450-378-1942 450 777-6717 maire@miltonqc.ca</p>	<p>Conseillers et conseillères</p> <p>Claude Lussier 450 405-3171</p> <p>Sylvain Goyette 450 777-1346</p> <p>Sylvain Roy 450 378-6909</p>	<p>Jacqueline L. Meunier 450 378-6809</p> <p>Johanna Fehlmann 450 777-5629</p> <p>Ginette Prieur 450 372-6517</p>
Directeur général	Yves Tanguay direction@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 122
Comptabilité	Ginette Daigle comptabilite@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 123
Loisir, vie communautaire, communication	Isabelle Martin viecommunautaire@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 126
Urbanisme	Sofiane Fiala urbanisme@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 132
Travaux publics	Luc Ménard travauxpublics@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 133
Réception	France Tremblay mun@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 121